

## **ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville, que le conseil de la Ville de Sainte-Catherine adoptera le budget pour l'exercice financier 2020 et le programme triennal d'immobilisations pour l'année 2020-2021-2022 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 10 décembre 2019 à 19 h** à la salle du conseil sise au 5465, boul. Marie-Victorin à Ville de Sainte-Catherine.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

Donné à Sainte-Catherine, ce 29 novembre 2019

*(Signé) Pascalie Tanguay*

Me Pascalie Tanguay, directrice des Services juridiques et greffière